

Pas avec mon argent !

Aujourd'hui, 27 octobre 2023, le rapport rendu public par le **Médiateur sur les crimes de pédophilie commis au sein de l'Église catholique** a explosé dans les médias et dans la société.

Les chiffres et les comportements criminels, mais aussi l'attitude de la **hiérarchie de l'Église**, qui étaient connus mais pas suffisamment documentés, représentent un scandale monumental.

Cette **Église**, qui prétend nous donner des leçons de morale, qui exige des privilèges, essentiellement économiques et aussi dans le domaine de l'éducation, a montré son vrai visage. Une entreprise bien structurée avec les lois et la justice de son côté, en échange de la bénédiction des comportements les plus abjects dans la politique et l'économie du pays.

Leur corruption morale ne connaît pas de limites, ils cachent leurs criminels et condamnent publiquement ceux qui osent critiquer leur attitude.

Il faut lire le rapport en détail pour comprendre les faits et les conséquences à attendre d'eux, mais nous pouvons déjà dire que ceux d'entre nous qui n'appartiennent pas à leur organisation n'accepteront pas de classeurs, de dossiers ou de blanchiment avec compensation avec de l'argent public. En tout état de cause, une enquête approfondie doit permettre de déterminer si un fonctionnaire a commis un délit dans cette affaire et d'appliquer le **droit pénal** approprié.

Nous pensons qu'à partir d'aujourd'hui, toutes les **contributions financières de l'État à l'Église** devraient être supprimées. Il n'est pas admissible qu'avec l'argent que nous, non-catholiques, payons en impôts, un fonds soit créé **pour payer les coûts de la souffrance des victimes de l'Église catholique**, qui paient également des impôts. Il ne manquerait plus que les victimes paient elles-mêmes leur indemnisation.

Nous pensons également que les **avantages fiscaux spécifiques** dont bénéficie immoralement **l'Église** doivent être supprimés. Supprimer les postes, et leurs salaires, dans le cadre des Administrations Publiques, de tous les religieux qui les occupent en raison de leur appartenance à **l'Église**. Interdire immédiatement la vente de tout bien immatriculé et, après une enquête rigoureuse, légiférer le retour de tous les biens au domaine public.

Et aussi, de toute urgence, afin d'éviter de nouvelles victimes, incorporer dans le réseau public toutes les écoles qui sont subventionnées avec de l'argent public, sous quelque forme que ce soit.

Union des Athées et des Libres Penseurs d'Espagne